



Bulletin communal^{n°41} octobre 2015

Périodique d'information de la Commune d'Etalle
15, rue du Moulin - 6740 Etalle
www.etalle.be * 063.45.51.74

Editeur Responsable: Administration communale d'Etalle - ne pas jeter sur la voie publique

TABLE DES MATIÈRES

03	Projet de renaturation des marais de l'Ilé
04	Circulation dans l'Ilé
04	Fonds des calamités
04	Enquête publique
05	Recensement des effondrements
06	Restauration de croix
07	Appel aux bénévoles
07	Été solidaire
07	Le Télévie en Gaume
08	Apporte un jouet au parc à conteneurs
08	Excursion des 3x20
08	La Roseraie
09	Place aux enfants
09	Retour de vacances
09	Clérieux
10	Bibliothèque
11	La vie associative à Etalle
12	Randonnée pédestre
14	Reportage photos
15	Le Centre d'Eveil Artistique
15	Point Culture
16	Le Syndicat d'Initiative
17	CACLB
17	Exposition à la commune
17	Mérites communaux
18	Prime à la vie chère
18	Du nettoyage et de la voirie
19	Fermeture de l'administration communale
19	Chasse: dates des battues
19	Collecte des déchets ménagers
20	Allocations de chauffage
21	Agenda
23	La vie à Etalle
24	Art en Gaume

1. Le projet de renaturation des marais de l'Ilé à ETALLE

Les Stabulois connaissent bien le site de l'Ilé en bordure de la nationale 83, entre Etalle et Sainte-Marie sur Semois.

Sur base des relevés topographiques et des débits actuels, il a été décidé de reconstruire une digue de 200 mètres de longueur avec un moine de vidange.

Ce site historique a été acquis par la commune au début des années 90 en vue de le réaménager. En séance publique du 28 février 2014, le Conseil Communal a décidé d'y créer une réserve naturelle domaniale.

L'objectif est de remonter la lame d'eau d'environ 30 centimètres afin d'inonder la partie en amont du site. Un gyrobroyage des ligneux, essentiellement de saules et d'aulnes, a permis la réouverture du milieu et l'installation d'une rose lière humide à phragmites (*Phragmites australis*).

UN PEU D'HISTOIRE.

En 1775, à l'époque des fameuses cartes du Comte Ferraris, l'étang de l'Ilé était le plus grand étang de Wallonie après Virelles. Il recouvrait pas moins de 50 à 60 ha !

Nous espérons qu'à terme la faune et la flore des marais recolonisent ce site exceptionnel.

ETANG DE L'ILÉ SUIVANT FERRARIS (1775).

Sa création remonte au 17ème siècle suite à l'érection d'un barrage sur le ruisseau des Aunes (et accessoirement sur le ruisseau de Ferjanwé), et la construction d'une digue périphérique toujours visible par endroit.

Complémentairement à ces travaux de restauration pour les espèces vivant au bord des marais, un projet européen « Life Herbages » a démarré en 2013 sur la Lorraine belge et l'Ardenne méridionale.

D'abord exploité comme étang d'élevage de poissons, probablement de carpes, il a été peu à peu victime de l'évolution des besoins humains et de son atterrissement naturel inéluctable.

Son objectif, sur une période de 7 années, est de restaurer la biodiversité sur au moins 400 hectares. Le travail se déroulera sur les 26 sites Natura 2000 du sud de la Province, entre Bertrix, Vaux-sur-Sûre, Arlon et Virton.

En 1864, l'étang semble avoir complètement disparu au profit de prairies marécageuses.

Les prairies permanentes, prairies qui ne font l'objet d'aucun labour et amendement, sont l'écosystème le plus riche en espèces végétales.

A la fin du 19ème siècle, des plantations de conifères modifièrent considérablement le paysage et sonnèrent le glas d'une flore et d'une faune riches et diversifiées.

On peut y compter jusqu'à 89 espèces par mètre carré ! Cette biodiversité des prairies joue un rôle essentiel dans notre environnement : nourriture de meilleure qualité pour le bétail, pollinisation, épuration de l'eau, stockage du carbone atmosphérique, lutte contre l'érosion et les crues, ressources phytopharmaceutiques, loisirs et détente...

Le renouveau du site de l'Ilé.

En 1997, la Commune décide le creusement d'un nouvel étang et la construction d'une passe à poissons en face de l'ancien moulin destinée à faciliter la remontée des brochets vers leur site de reproduction.

En Région wallonne, environ 6,4 hectares de prairies permanentes disparaissent chaque jour (source : SPF Economie, 2014). 95% d'entre elles ont déjà disparu ou sont dégradées.

Deux observatoires sont érigés pour l'observation des oiseaux migrateurs. Le site attire très rapidement de nombreuses espèces et devient un site majeur pour de nombreuses espèces de libellules.

Les causes sont multiples : urbanisation, utilisation accrue d'engrais et de pesticides, labour et mises en culture, notamment de maïs ou de sapins de Noël, intensification des fauches...

Dès 2010, la Commune avec l'aide du Département de la Nature et des Forêts (DNF) envisage la restauration de l'entièreté du site.

L'objectif actuel du projet Life sur le site de l'Ilé est de restaurer environ 9 hectares de prairies maigres de fauche sur les parties exondées. La gestion de ces prairies fera l'objet de partenariats avec des agriculteurs locaux.

A ce stade, une étude hydrologique s'est avérée nécessaire pour tenir compte des nombreuses contraintes liées à une éventuelle remise en eau.

L'ilé devrait retrouver l'esthétique paysagère historique : des prés fleuris, fauchés en été avec exportation du produit de la fauche, entourés de zones marécageuses et bordant un vaste plan d'eau propice à l'avifaune.

2. Circulation dans l'Ilé

Les travaux de rénovation d'une digue de retenue des eaux sur une longueur de 200 mètres permettra de faire aisément le tour de l'Ilé. L'objectif poursuivi étant la protection de la nature, en vertu du Décret relatif au Code forestier, réglant la circulation du public dans les bois et forêts, ou terrains assimilés comme les marais, étangs ou les espaces d'habitats naturels, comme le site de l'Ilé, nous rappelons quelques principes :

L'accès des véhicules à moteur est autorisé pour stationner dans l'aire d'accueil située à l'entrée du site, sans y permettre la résidence temporaire (par exemple de camping-cars). Partant de cette aire, la circulation dans le sentier balisé de découverte du site est autorisée aux seuls piétons. Les cyclistes, cavaliers, skieurs ou autres attelages ne sont pas autorisés dans ce sentier ; celui-ci a pour but de permettre la découverte du site, tout en y respectant au maximum la quiétude et les espèces animales ou végétales qui y vivent.

La circulation hors de ce sentier balisé est interdite, sauf évidemment, lors de visites qui seraient organisées ou encadrées notamment par le D.N.F.

A noter que quelques autres règles de bonne conduite sont aussi à respecter strictement :

- * Les chiens doivent être tenus en laisse;
- * Toute forme de cueillette est interdite ; les semis, plants, arbres, et végétaux ne peuvent être endommagés;
- * Les animaux ne peuvent être dérangés;
- * Il est aussi interdit d'abandonner le moindre déchet et d'allumer du feu.

3. Fonds des Calamités

Le 16 septembre dernier, plusieurs rues des villages d'Etalle et de Sivry ont été fortement impactées par la tornade qui les a traversées. Des toits enlevés, des arbres arrachés, des voitures abimées nous ont donnés un sentiment d'impuissance, un spectacle désolant. Fort heureusement, nous n'avons déploré aucun blessé.

Dès le lendemain, l'administration communale a demandé aux services de la région wallonne la reconnaissance au Fonds des calamités naturelles. Le Gouvernement wallon a donné son accord depuis quelques jours. Celui-ci sera effectif dès sa parution au moniteur. Le périmètre reconnu, afin de déterminer les ayants droit aux aides du Fonds des calamités, est la section d'Etalle.

Si vous êtes victime de dégâts causés par ces violents coups de vent, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de l'agent Planu de l'administration communale afin que nous puissions vous recontacter en temps voulu et vous apporter l'aide nécessaire à la constitution d'un dossier d'indemnisation:

Mme Ehmann Wilma
par téléphone : 063/45.01.27
par mail : wilma.ehmann@publilink.be

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il faut en premier lieu prévenir votre agent d'assurance; le fond des calamités n'interviendra éventuellement que sur les dégâts n'étant pas dédommagés par votre assurance.

4. Enquête publique

Le Collège Communal informe la population qu'une enquête publique est ouverte sur les rapports des Incidences Environnementales relatifs aux projets de deuxièmes de Plans de Gestion par District Hydrographique (PGDH) et de premiers projets de Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) actuellement en enquête jusqu'au 8 janvier 2016.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, du lundi au vendredi de 9 H 00 à 12 H 00, et le samedi matin de 10 H 00 à 12 H 00 au bureau communal, Service Urbanisme.

Les dossiers sont consultables également sur les sites internet :
<http://eau.wallonie.be/spip.php?rubrique71>
http://environnement.wallonie.be/inondations/inondations_pgri_projets.htm

Les observations verbales sont recueillies par le Service Urbanisme de la commune du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00, et le samedi matin de 10h00 à 12h00.

Les dossiers resteront consultables au bureau communal jusqu'au 8 janvier 2016.

Date d'ouverture de l'enquête : 15 septembre 2015
Date de clôture de l'enquête : 29 octobre 2015 à 11h00

Tout intéressé peut formuler ses observations par mail et obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

Plans de Gestion par District Hydrographique (PGDH 2)
Via courriel : eau@spw.wallonie.be ou par courrier au
Service Public de Wallonie
Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGO3 - Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES

Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)
Via courriel : pgri.inondations@spw.wallonie.be ou par courrier au Service Public de Wallonie
Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables de la DGO3 - Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES

Les observations écrites peuvent être adressées à : Administration Communale - 15, rue du moulin - 6740 Etalle

5. Recensement des effondrements

Le questionnaire qui va suivre est destiné à réaliser une collecte des données disponibles sur la commune d'Etalle relatives aux exploitations et aux effondrements du sous-sol. Il peut être directement complété en ligne sur le site du service géologique de Wallonie: <http://geologie.wallonie.be>

Si vous avez des questions pour le remplir, vous pouvez vous adresser à Madame Patricia Ruscart au 081/33.61.52 ou par mail : patricia.ruscart@spw.wallonie.be. Le questionnaire peut être retiré à l'Administration communale - Bureau Urbanisme et devra y être retourné pour le 03 novembre 2015.

L'objectif de cette enquête vise à récolter des informations, localisées de manière précise, sur les effondrements passés ou sur des cavités souterraines. Les données récoltées compléteront celles déjà disponibles et permettront de gérer au mieux les risques associés au sous-sol.

Les exploitations souterraines anciennes recherchées sont celles sans trace administrative (déclaration, autorisation, rapport de visite, ...) soit avant le milieu du 19ème siècle pour les marnières, ardoisières, etc. ou le début du 19ème siècle pour les charbonnages ou les mines métalliques et de fer.

Divers indices sont intéressants: puits d'accès ou «cheminées» d'aérage, entrées de galerie, effondrements soudains du sol ou affaissement plus ou moins marqués. Sur les mines, on trouve des creux en forme d'entonnoir. Ces entonnoirs se situent sur ou au pied de terrisses (petit monticule de pierres et de schistes). On y trouve aussi, en fond de vallée, de petites galeries qui évacuaient les eaux de mine («conduits», «seuwes», «areines» et «xhorres»). Leur orifice est souvent effondré mais il se signale par un écoulement d'eau rouge, ferrugineuse. Par ailleurs, les noms de lieux ou de rue peuvent en signaler la présence: les «marnières», «ferrières», «bayaut», «catat»,... Les recherches des érudits et historiens locaux mentionnent souvent ces exploitations passées.

Vous pouvez consulter les données déjà en possession du service géologique de Wallonie en ligne sur le site des Thématiques sur Sous-sol wallon: <http://carto1.wallonie.be/soussol>

Le questionnaire pour aider leur recherche est le suivant:

1/ Si vous avez connaissance d'effondrements¹ ou d'affaissements² qui ont eu lieu dans votre commune:

Comment et/ou par qui l'avez-vous appris?

Quand cela s'est-il produit?

Pouvez-vous les décrire ?

Pouvez-vous les situer ? (adresse, lieu-dit ou sur plan)

Pourriez-vous en préciser les circonstances? (fortes pluies, fontes de neige, inondations, travaux, ...)

2/ Si vous avez connaissance d'exploitations souterraines dans votre commune:

Pouvez-vous les décrire ?

Pouvez-vous les situer ? (adresse, lieu-dit ou sur plan)

Comment et/ou par qui en avez-vous eu connaissance?

3/ Si vous avez connaissance de vieux récits, des articles de presses, des ouvrages, cartes postales, etc. traitant des exploitations souterraines sur la commune ou aux alentours:

Pourriez-vous nous en donner les références ou nous les transmettre?

4/ Connaissez-vous d'autres informations ou désirez-vous formuler des remarques concernant la présence d'exploitations souterraines d'effondrements et d'affaissements sur la commune?

5/ Accepteriez-vous d'être contacté si les besoins de l'enquête nécessitaient d'approfondir les informations que vous nous avez fournies ?

Avertissement: Les données collectées par la présente enquête seront détenues par le Service Public de Wallonie, Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, Avenue Prince de Liège, 15 - 5000 Jambes. Responsable: M. Brieuc Quevy, Directeur Général. Elles ne seront pas communiquées à des tiers ni accessibles au public. Les résultats synthétiques seront repris, de manière anonyme, dans la base de données des Thématiques du Sous-sol wallon du Service Géologique de Wallonie.

6. Restauration de croix

L'Asbl Archetal a introduit, au début de cette année, plusieurs dossiers de subvention pour la restauration de différents éléments du petit patrimoine. Ces demandes ont été acceptées par la Région Wallonne pour 4 calvaires et croix de l'entité.

Pour Villers-Mortinsart

Il s'agit du calvaire de Mortinsart et du calvaire de Villers/Semois (situé à côté du Château).

Pour Fratin

Le calvaire de Saint-Lambert situé en bordure de la route menant de Sainte-Marie à Croix-Rouge.

Ce lieu-dit a une origine très ancienne, il y a bien longtemps une statuette de St Lambert était fixée au tronc d'un chêne. En 1868, avec les aumônes recueillies dans le tronc, M. Habran la remplaça par une croix en fer forgé. A cette croix fut fixée une niche dans laquelle se trouvait une petite statue de la Vierge que l'on invoque sous le vocable de N-D de Saint-Lambert.

Pour Vance

La croix Kelner située à la sortie du village le long de la route Vance-Habay, au croisement avec la Chaussée Romaine. Elle fut érigée par la famille Kelner, à l'époque, propriétaire du clos où elle se trouve et dans lequel fut assassiné le 4/8/1914, par les allemands, Joseph Monneau, âgé de 22 ans et originaire du village. Ce dernier avait été réquisitionné par les Allemands pour dépendre le drapeau belge que le bourgmestre avait fait arborer au clocher de l'église. J. Monneau avait beaucoup de peine à défaire la corde suite aux pluies qui avaient resserré les nœuds. Un officier allemand vociféra que c'était une manière de faire des signaux à l'ennemi et sitôt Monneau descendu du clocher, on le poussa à coups de crosse à travers le village jusqu'au clos Kelner où on le fusilla séance tenante sans autre forme de procès.

Un avis sera apposé à proximité des 4 calvaires et croix pour avertir la population qu'ils sont en restauration.

7. Appel aux bénévoles

La Province de Luxembourg et les Services de Santé Mentale Provinciaux organisent un appel aux bénévoles pour assurer l'animation des groupes d'entraide pour personnes endeuillées.

Profil recherché : expérience et intérêt pour la problématique du deuil, sens de l'écoute.

Il vous sera demandé :

- d'animer au minimum un groupe d'entraide dans le nord, le centre ou le sud de la province de Luxembourg, à raison d'une fois par mois pendant un an;
- de participer aux réunions mensuelles de préparation aux animations;
- de participer aux supervisions (+/- 10 par an);
- de participer aux réunions de coordination (+/- 3 par an);
- de s'engager dans une formation (formation à l'écoute, formation théorique sur la problématique du deuil et à l'animation de groupe, travail sur vos deuils personnels);
- de participer à certaines conférences.

Contact: Julie Vande Lanoitte - Caroline Benoit - 0498/81.08.49

8. Eté solidaire

Comme chaque année, la Commune a répondu à un appel à projets lancé par la Région Wallonne qui, dans ce cadre, subventionne en partie les salaires d'un groupe d'étudiants impliqués dans une démarche citoyenne initiée par la Commune.

Cette année, la Commune, en partenariat avec le CPAS et en collaboration avec le Service des Travaux, avait imaginé un chantier de remise en état du patrimoine funéraire du cimetière d'Etalle.

Ainsi, pendant deux semaines, quelque six étudiants issus d'horizons et de milieux divers dont plusieurs jeunes en provenance de l'IMP d'Etalle ont manié la brosse et l'eau de javel pour redonner vie à divers monuments emblématiques du cimetière d'Etalle figurant au patrimoine funéraire stabulois.

Cette « aventure » a permis à nos jeunes de découvrir le milieu funéraire, en immersion dans le décor passionnant mais aussi un peu particulier d'un cimetière où se mêlent patrimoine, mémoire, regard de l'Histoire et respect de notre culture et de nos valeurs.

Le résultat de leurs travaux est indéniablement à la hauteur de leur engagement !

9. Le Télévie en Gaume s'installe à Etalle

A l'occasion du Télévie 2014, une poignée de bénévoles ont fait renaître de ses cendres le Télévie en Gaume qui proposait des activités sur les communes de Chiny, Florenville et Tintigny. Cette édition avait rapporté la somme de 51.389€.

Cette année, la commune d'Etalle vient s'ajouter aux trois premières. Diverses activités seront proposées aux écoles et aux associations. A l'occasion de l'exposition Art en Gaume, les artistes ont offert certaines de leurs œuvres pour la mise sur pied d'une tombola. Le tirage se fera le samedi 7 novembre à l'exposition.

Nous lançons un appel aux associations et bénévoles qui souhaiteraient rejoindre le Télévie. Toutes les suggestions seront les bienvenues.

Contact : Pierre Sauté (Florenville) – 061/31.10.74.

10. Apporte un jouet au parc à conteneurs

Pour la 7e année consécutive, Idelux organise ce samedi 17 octobre une collecte de jouets en bon état sur les parcs à conteneurs.

Alors, si vous disposez de jeux en tout genre qui ne sont plus utilisés autour de et qui pourraient faire le bonheur d'autres, ne les jetez pas. Les jouets récoltés seront redistribués à des associations locales au profit d'un grand nombre d'enfants.

11. Excursion des 3x20

L'excursion annuelle proposait cette année une croisière sur le Rhin. Elle a rencontré un vif succès. Nous étions plus de 135 participants. Même si le temps était mitigé lors des trajets, le soleil et la bonne humeur étaient de la partie durant la découverte de cette belle vallée, de ses coteaux et de ses châteaux.

Vous pouvez retrouver les photos de la journée sur la page de votre site communal : www.etalle.be/3x20

12. La Roseraie

La Roseraie, maison d'accueil communautaire, située à Sainte-Marie-Sur-Semois recrute :

- des volontaires souhaitant être actifs auprès des aînés dans leurs activités (activités manuelles, jeux de société, activités culinaires, ...);
- des volontaires passionnés de jardinage pour aider au potager de manière ponctuelle.

Vous êtes intéressé ? Contactez-nous :

Fabienne Bricot, animatrice à la Roseraie : 063.45.75.20 (mardi et jeudi)

Sabrina Grégoire, coordinatrice action sociale Croix Rouge : 063.22.10.10

La Roseraie fête ses 3 ans

Notre maison communautaire ouverte en automne 2012 fête son troisième anniversaire. Le temps passe mais nos premiers bénéficiaires sont toujours là, heureux de se retrouver et de passer de bons moments dans la bonne humeur. Chacun oublie ses petits problèmes et vit le moment présent en s'adonnant aux diverses activités. Certains observent les joueurs de cartes et autres jeux (scrabble, triominos, rubycube..) et s'y initient rapidement. D'autres préfèrent le tricot ou souhaitent simplement échapper à leur solitude et viennent pour bavarder. Les choix de chacun sont toujours respectés.

Certains nous ont quittés : cinq personnes sont malheureusement décédées et quelques départs en maison de retraite ont eu lieu. D'autres sont momentanément absents pour raison de santé. Nous avons à cœur de garder le contact et savons qu'ils attendent avec impatience le moment de revenir. De nouveaux arrivent, bien accueillis par le groupe et s'intègrent rapidement.

Un atout important : la solution au problème de mobilité .

Le véhicule acquis récemment par le CPAS, adapté au transport des personnes à mobilité réduite est mis à notre disposition chaque mardi et jeudi. Les allers et retours sont assurés par Christian, notre bénévole, toujours disponible et à qui va toute notre gratitude.

Nous devrions prochainement accueillir d'autres bénéficiaires. Cependant, nous continuons à privilégier les habitants de la commune.

Si vous souhaitez découvrir la Roseraie, n'hésitez pas à prendre contact avec Fabienne les mardis et jeudis de 9h00 à 17h00 au numéro : 063.45.75.20.

13. Place aux enfants

Le 17 octobre, de nombreux indépendants, commerces et associations accueilleront les enfants de 4-5-6ème primaire à la découverte de leur activité. Les plus grands montreront avec patience et passion les différentes facettes de leur quotidien aux plus petits.

Les formulaires d'inscription pour cette nouvelle édition ont été distribués dans les écoles de l'entité aux enfants de 4-5-6e primaires. Pour ceux qui sont domiciliés à Etalle mais qui ne fréquentent pas une des écoles du territoire d'Etalle, les formulaires étaient disponibles à l'accueil de l'administration communale ou sur le site internet de la commune.

Qui dit « Place aux enfants » dit également place aux bonnes volontés. De nombreux bénévoles accompagneront les groupes d'enfants lors de leurs activités en tant que passe-murailles.

Renseignements :

Virginie Lamort-Roelens - Administration communale – 15 rue du Moulin – 6740 Etalle 063/45.51.74

14. Retour de vacances

Cet été, la commune d'Etalle a accueilli de nombreuses activités pour la jeunesse stabuloise. Celles-ci ont été à la fois initiées par l'administration communale (plaines de jeux, stage pour ados, Camp à Clérieux ...) ainsi que par des associations locales (Tribal Zouk, Clubs de Football & Basket, Patros, ...).

Toutes ces initiatives ont été saluées pour leur qualité et leur diversité. Un grand merci à toutes ces bonnes volontés.

15. Clérieux

DEUX SIECLES D'HISTOIRE A L'HONNEUR

Le centre d'incendie et de secours de Clérieux a une belle et longue histoire de 200 ans. Cet anniversaire hors du commun fait de cet arsenal des pompiers le 5ème corps de France en terme de longévité.

Répondant à leur invitation lors de leur visite en mai dernier à l'occasion du jumelage, une délégation du service incendie d'Etalle était présente le 12 septembre à Clérieux afin de soutenir leurs collègues français et continuer cette belle amitié qui existe entre eux depuis 28 ans.

Félicitations aux deux corps de pompiers pour leur disponibilité, leur dévouement au quotidien en toute circonstance.

CAMP DE VACANCES

Cette amitié de longue date a une nouvelle fois offert à 73 enfants de participer aux camps de vacances dans ce si joli village de Clérieux. Comme d'habitude, soleil, rire et piscine étaient au rendez-vous. Une escale à la mer était également de la partie pour la plus grande joie des enfants ... et des moniteurs.

COMITÉ DE JUMELAGE

Les deux comités de jumelage œuvrent ensemble pour pérenniser ce solide lien. Actifs dans chacune de leur commune, c'est au tour de celui d'Etalle de présenter ses activités :

La Corona (course et marche) organisée en partenariat avec l'ASBL Evade verra sa prochaine édition démarrer de l'école « La Providence » le 30 octobre à partir de :

- 19h00 pour la course des moins de 12 ans;
- 19h15 pour la course des 5 km;
- 20h00 pour la course des 10 km.

Un atelier de grimage accueillera les petits à l'arrivée alors que des rencontres surprenantes attendront nos sportifs dans leur course effrénée.

Le concours de Whist réapparaîtra également le 14 novembre dans la petite salle du complexe sportif d'Etalle. De nombreux lots seront à gagner dans une ambiance détendue.

16. Bibliothèque

Une balade dans les feuilles mortes, les brumes matinales, une bonne soupe au potiron, le craquement du feu de bois, le parfum des pommes et des champignons, une écharpe toute douce... et bien sûr, un bon livre !

L'été reviendra, c'est promis ! En attendant, nous vous proposons de jolis moments de détente parmi les livres.

Pour les plus sérieux d'entre vous, la rentrée littéraire bat déjà son plein !

Grâce au service du prêt interbibliothèque, vous pouvez commander ce qui n'est pas dans nos rayons. Ce service peut également être utilisé pour toutes demandes scolaires. Nous prenons vos demandes de réservation aussi par mail.

Retrouvez l'ensemble des ressources disponibles à l'adresse suivante :
www.bibliotheques.province.luxembourg.be/webopac

Nous sommes à votre disposition pour vos demandes et vos recherches. Nous pouvons nous déplacer pour les personnes dont la mobilité est difficile, temporairement ou non.

Envie de venir nous voir ? La bibliothèque est ouverte :

Mardi de 13h30 à 18h30
Mercredi de 08h30 à 17h30
Jeudi de 13h30 à 17h30
Vendredi de 08h30 à 12h30
Samedi de 08h30 à 12h30

Ou vous pouvez nous contacter :
par téléphone : 063.60.13.88
par mail: bibliotheque.locale.etalles@province.luxembourg.be

NOS ACTIVITÉS

Les histoires contées

Francine et ses merveilleuses histoires vous attendront chaque 2ème et 4ème mercredi du mois :

Mercredis 14 et 28 octobre
Mercredi 25 novembre
Mercredi 09 décembre

Cette activité gratuite ne nécessite aucune réservation et ravira tous les amateurs d'histoires de 3 à 12 ans.

De 16h00 à 17h00, pirates, monstres et dragons envahiront la bibliothèque en compagnie de souris bavardes, de princesses et de loups tout doux.

Une tête à faire peur

En parallèle à la séance d'histoires contées de Francine le 28 octobre, vos chers bambins pourront se faire grimer pour ressembler à leur méchant préféré. Votre petit ange deviendra, selon ses envies, un diabolotin, un vampire, un zombie, une sorcière, une ogresse, ...

NOS CONGÉS

Votre bibliothèque sera fermée : le 11 novembre - du jeudi 24 décembre au samedi 2 janvier inclus

La Fureur de Lire

La Fureur de Lire 2015 propose, en partenariat avec l'ONE, une brochure « Ouvrir un livre avec bébé, quel plaisir ».

La bibliothèque a saisi cette opportunité pour finaliser le projet « coin doux » à la crèche communale. Pour la quiétude et l'approche de la lecture des tout-petits, les livres en tissu dessinés par les jeunes seront assemblés par des mamies et mamans couturières.

Des doigts de fée intéressés par ce projet peuvent encore rejoindre le groupe :
Contact et renseignements : Marjorie Noël 063/60.13.88

Art en Gaume

La bibliothèque assurera cette année encore l'animation dédiée aux enfants qui se déroulera le mercredi 04 novembre de 15h00 à 17h00. Cette activité est gratuite et ne nécessite pas de réservation au préalable.



PONY GAMES



JOURNÉE AGRICOLE

La vie associative à Etalle

CONCOURS DE PÊCHE



BALADES CRÉPUSCULAIRES



n°4

LA TERRE DU MILIEU ET SES LEGENDES

• 3 À 4 JOURS • 850 M DE DÉNIVELÉ

Boucle de randonnée pédestre

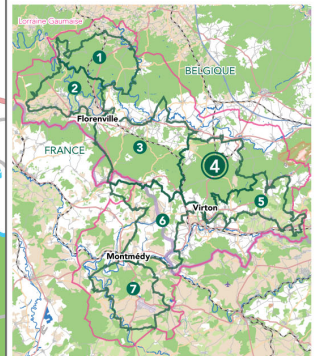
IGN 1/20 000 : 68/5-6 ; 71/1-2



CURIOSITÉS À NE PAS MANQUER



Les circuits pédestres de la Lorraine Gaumaise
De wandelpadden van de Lorraine Gaumaise



- 1 Aux sources de l'Ardenne
De bronnen van de Ardennen
- 2 Entre la douce Gaume et l'époustouflante Ardenne
Tussen de zachte Gaume en adembenemende Ardennen
- 3 Au coeur de la Gaume
In het hart van de Gaume
- 4 La terre du milieu et ses légendes
Midden-aarde en legenden
- 5 Entre la cuesta Bajocienne et du Macignos
Tussen de cuesta van Gaume
- 6 En passant par la Lorraine Gaumaise
Doorheen de Lorraine gaumaise trekken
- 7 Sur les chemins de la Renaissance
De wegen naar de Renaissance

BALISAGE
BEBAKENING



LA TERRE DU MILIEU ET DES LÉGENDES

• 3 À 4 JOURS • 850 M DE DÉNIVELÉ

DE BRONNEN VAN DE ARDENNEN

57 KM • 3 TOT 4 DAGEN • 850 M HOOGTEVERSCHIL



3 à 4 jours
3 tot 4 dagen



57 km



850 m



GROS CRON MONTAUBAN

« La Cranière » ou « Gros Cron » est un impressionnant rocher escarpé de 20 mètres de haut d'où coule un petit ruisseau aux allures insolites. Il est formé de multiples couches de cron, de pierre spongieuse et grise constituée au cours des millénaires par les eaux d'une source aux propriétés pétifiantes.

LES ABATTIS SAINTE-MARIE SUR SEMOIS

Cette réserve naturelle d'une superficie de 24 ha est située non loin de l'actuel lit de la Semois. Un bras mort de cette dernière donna naissance à cette zone particulière où orchidées, cigognes, martins-pêcheurs et bien d'autres évoluent en toute quiétude.

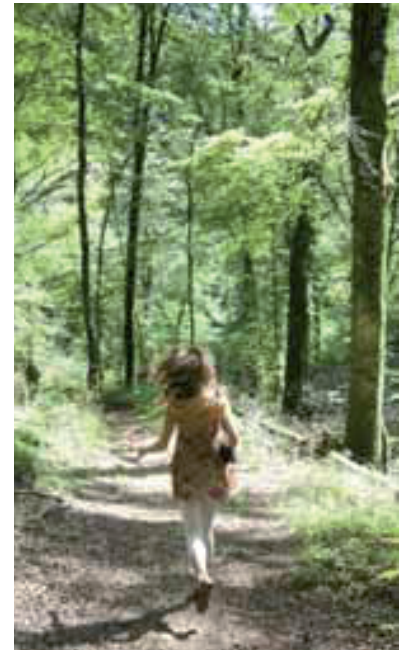
MONTAUBAN MONTAUBAN

Haut lieu de l'archéologie gaumaise, le site de Montauban classé « Patrimoine majeur de Wallonie » témoigne de trois périodes successives d'occupation. Ce lieu de refuge présente les ruines d'un donjon, château que la légende attribue aux Quatre Fils Aymon. Un musée lapidaire s'intègre remarquablement dans le site et constitue un véritable temple édifié en l'honneur de la sculpture romaine. Des installations artistiques animent annuellement le lieu.



Portail de la Lorraine gaumaise
www.lorraine-gaumaise.com

> D'autres boucles sont à votre disposition. Demandez-les.



Pensez-y...

Prenez de bonnes chaussures, de l'eau et un chapeau.

Pour préserver la nature qui vous entoure, merci d'emporter vos déchets



La Lorraine
Gaumaise



GOÛTER DES 3X20

EXCURSION DES 3X20

PLAINES COMMUNALES



17. Centre d'Eveil Artistique

Les ateliers du Centre d'Eveil Artistique affichent une nouvelle fois complet!

Fort du succès des années précédentes, cette édition demandera aux enfants une motivation à la hauteur de leur talent. Les débutants apprendront les bases du dessin tandis que les initiés perfectionneront leurs acquis. Bien évidemment, la bonne humeur sera au rendez-vous.

Rappel des horaires.

6-12 ans
mardi & jeudi de 17h00 à 18h30
mercredi de 14h30 à 16h00 et de 16h30 à 18h00

12-15 ans
vendredi de 17h00 à 18h30

16 - 18 ans
samedi de 10h00 à 12h00

STAGE DE TOUSSAINT

Rejoins-nous pendant le congé de Toussaint pour de nouvelles aventures artistiques amusantes sur le thème du «chateau enchanté».

Au programme: dessin, peinture, coloriage, jeux et bande dessinée.

Le prix ?
35 euros pour 5 jours.
Les collations et le matériel de dessin sont compris dans le prix.

Inscriptions auprès de Michaël Crepin:
0498/59.71.22 ou miklcrepin@live.fr

L'inscription est obligatoire et ne sera effective qu'après paiement et ce, avant le 28 octobre sur le compte BE67 0910 1782 4787
Communication: nom + prénom de l'enfant + stage Toussaint
Attention: le nombre de places est limité

18. Point Culture

Le PointCulture mobile 2 (anciennement discobus de la Médiathèque) vous accueille à ETALLE le vendredi de 19h00 à 20h00, Place de l'Eglise
www.pointculture.be - onglet « Nous trouver »

Le bus de PointCulture vous propose un vaste choix de dizaines de milliers de titres de musique, films et jeux, en accès direct et sur commande, à emprunter à un tarif très démocratique, avec le forfait Curioso.

Il y en a de tous les genres, pour tous les goûts, des dernières nouveautés aux grands classiques, jusqu'aux auteurs les plus pointus.

Mais PointCulture, au-delà du prêt de médias, c'est aussi tout un réseau visant à promouvoir la créativité de la Fédération Wallonie-Bruxelles et où sont organisées des animations autour de grandes thématiques, des rencontres avec des artistes (musiciens, cinéastes,...), des enregistrements d'événements...

L'équipe du bus de PointCulture vient également à la rencontre des élèves des écoles primaires pour leur proposer des animations qui posent un regard différent et ludique sur des thèmes divers, à travers les supports musicaux et cinématographiques

<http://pointculture.be/service-educatif/animations> et <http://pcm2.pointculture.be/animations-scolaires/>

L'entrée est libre. Au plaisir de vous y accueillir.

Pour tout renseignement :
Téléphone : 02 737 19 67 (le mardi de 10h00 à 16h00) - Courriel : pcm2@pointculture.be
Site local : <http://pcm2.pointculture.be/> - Facebook : PointCulture mobile n°2 - Site général : www.pointculture.be
PointCulture : votre point de rencontre avec la culture

Un service soutenu par votre administration communale, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Loterie Nationale

19. Syndicat d'Initiative

MARCHE DE NOEL

Décembre lancera le départ des Fées de Noël, au Complexe culturel et sportif d'Etalle, le 20 décembre, de 10h à 19h, par un magnifique marché de Noël présentant une cinquantaine d'exposants et d'artisans. Pour le bon déroulement de cette activité, tout exposant motivé et de bonne humeur est invité à participer à la fête. N'hésitez donc pas à venir partager vos idées cadeaux, vos créations et vos mets à l'occasion de cette saison magique. Pour l'inscription, une participation de 8 euros par table de 2m30, est demandée à chaque exposant. Chaque année, une petite restauration et des rafraichissements sont proposés par l'organisateur. Les enfants ne sont pas laissés pour compte et sont aussi de la fête. Pour l'animation des plus petits le Père Noël sera présent et d'autres surprises distrairont les enfants. Inscription exposants : SI d'Etalle 063/456787 ou si.etalles@skynet.be

Si notre programme vous intéresse ou simplement pour le plaisir de se retrouver vous pouvez nous contacter au SI d'Etalle au 063/456787 ou au si.etalles@skynet.be.

PATOIS GAUMAIS

Le patois gaumais, grâce à l'initiative de Roger Moreau encadré de quelques patoisants, va dès la mi octobre, éditer un double CD dans la lignée du Dictionnaire du patois qui est sorti il y a quelques années. Il s'agit de textes et d'anecdotes permettant de revivre ce langage tant prisé par les Gaumais. Ces textes d'auteurs et monologues émanent de la Gaume exclusivement et sont récités par des patoisants du cru. Ils ont divisé la Gaume en 16 régions créées autour des villages de Chassepierre, Étalle, Ethe, Florenville, Gérouville, Habay-la-Neuve, Jamoigne, Lahage/Bellefontaine, Muno, Rachecourt, Rossignol, Saint-Léger, Tintigny, Villers-la-Loue, Villers-devant-Orval et Virton/Saint-Mard.

Chaque région se retrouve sur le CD avec des textes qui lui sont appropriés. Les deux CD représentent 120 minutes d'écoute et contiendront aussi une musique douce de Gaume en fond des textes. On retrouvera entre autre sur le CD, le chant des Gaumais interprété par l'académie. Des CD sont en vente au Syndicat d'Initiative d'Etalle (ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30).

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Le Syndicat d'Initiative d'Etalle souhaite mettre en avant dans son agenda et sur ses panneaux, intérieurs et extérieurs, tous les événements mis en place par les associations de notre belle Commune.

Pour ce faire, n'hésitez pas à déposer ou à envoyer à Alicia (employée du SI) votre agenda annuel (début janvier), vos affiches, vos flyers, etc., soit par e-mail (si.etalles@skynet.be) soit par courrier (20, rue du Moulin) soit en venant sur place lors des heures d'ouverture (lu-ve de 08h30 à 12h30).

ART EN GAUME

A Etalle et comme chaque année, le congé de Toussaint rime avec salon d'art ou plutôt Art en Gaume. Pour cette 14ème édition, ce sont 46 artistes originaires de Gaume, de la Province, de Belgique, de France et de Pologne qui vont nous faire découvrir leur « TRAVAIL, RECHERCHE, ŒUVRE » aussi varié qu'éclectique. L'on pourra ainsi admirer des œuvres picturales, sculpturales, scripturales aux techniques aussi diverses qu'imprévisibles avec de l'aquarelle, du graphisme, de la photo, de la peinture à l'huile, des bijoux, le travail de la terre, le travail du métal, ...

Et cette année, les organisateurs n'ont pas voulu rater l'occasion de mettre en avant la dimension du CŒUR, que l'évènement à toujours voulu exprimer par son esprit « Grande Famille », en répondant tout naturellement partant à la sollicitation de l'association « Télévie en Gaume ». Ainsi, une grande tombola d'œuvres d'art est organisée et l'entièreté des sommes récoltées sera reversée à cette opération caritative. Ces fonds sont destinés à la recherche scientifique dans sa lutte contre le cancer et la leucémie, chez l'enfant et l'adulte.

Et comme chaque année, les enfants et mélomanes ne sont pas oubliés. Ainsi, pour la note musicale, le Providence Band d'Etalle (les élèves de l'IMP) se produira le 07 novembre à partir de 14h. Un atelier sera proposer aux enfants le mercredi 04 novembre 2015 de 15h00 à 17h00.

Que l'on se rassure, Art en Gaume n'est pas un simple salon d'ensemble. C'est bien plus que cela.

En pratique.

Du 01 au 08 novembre 2015 de 14h00 à 18h00 au Complexe Sportif et Culturel d'Etalle.

Entrée gratuite

ART EN GAUME ET LE TELEVIE ...

Vous voulez nous aider ? Comment... Deux possibilités s'offrent à vous:

En offrant une œuvre pour la tombola. Celle-ci sera exposée durant tout le salon Art en Gaume sur un stand dédié au Télévie. Elle sera offerte à l'heureux gagnant du tirage au sort du dimanche 07/11/2015 à 15h. Intéressé d'apporter votre contribution ? Prenez directement contact avec le Syndicat d'Initiative d'Etalle (063/45 67 87).

En achetant un ou plusieurs billet(s) de tombola en vente à partir du 10/10/2015 au prix de 5 € au Syndicat d'Initiative, à la Commune d'Etalle – Accueil, lors du Salon Art en Gaume ou auprès des enfants stabulois qui feront du porte à porte. Nous comptons sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux.

20. CACLB

Tensions sereines

Travaux récents de

Kevin B,

Doris Becker,

Paule Lemmer

(peinture, céramique, techniques mixtes)

Du 4 octobre au 1er novembre 2015

Vernissage le samedi 3 octobre à 16h00

Espace René Greisch, site de Montauban-Buzenol

Du vendredi au dimanche de 14h30 à 18h00

et sur rendez-vous

Entrée libre

063 22 99 85

www.caclb.be

Toujours accessibles jusqu'au 1er novembre 2015:

Nicolas Kozakis

(Intégration à l'espace)

Halles à charbon, site de Montauban-Buzenol

Daniel Nadaud

«Partition en ligne» (installation sonore)

Site archéologique, site de Montauban-Buzenol

Aurélie Slonina

«Mauvaises herbes» (installation)

Halles à charbon, site de Montauban-Buzenol-

Xavier Dumont et Monique Calande

(installations)

Etang, site de Montauban-Buzenol

21. Exposition à la commune

Depuis le début 2014, l'espace d'accueil et la salle du conseil communal de la mairie d'Etalle accueillent des expositions d'artistes. L'objectif poursuivi est de permettre aux artistes d'exposer leur travail en un lieu non conventionnel en contact direct avec la population.

Cet automne, à partir du 26 octobre, nous y retrouverons une sélection des œuvres proposées par Dany Montulet de Fratin.

22. Mérites communaux

Les candidatures pour la distinction communale et les mérites communaux doivent être déposées pour le 1er décembre 2015 auprès de l'administration communale. Elles doivent mentionner les coordonnées du/des nommé(s), le mérite concerné, une explication justifiant la nomination ainsi que les coordonnées de la/des personne(s) faisant la proposition.

Distinction communale

La distinction communale est décernée à une personne ou à un comité ayant fait une action remarquable sur le plan communal ou ayant fait une action remarquable promotionnant la commune à l'extérieur de celle-ci ; ou encore, à une personne ou à un comité ayant un lien avec la commune et ayant réalisé une action remarquable.

Mérite sportif

§1. Le mérite sportif est décerné pour une activité sportive remarquable à un club dont le siège social est situé sur le territoire de la commune, ou à une personne domiciliée dans la commune depuis douze mois au moins ou ayant été domiciliée durant un minimum de cinq années dans la commune.

§2. Le mérite sportif, peut également être décerné à un dirigeant ou à un groupe de dirigeants, domiciliés dans la commune, jugés particulièrement méritants, pour une activité menée au cours d'une période de dix années minimum, sous le régime exclusif du bénévolat.

Mérite culturel et artistique

Le mérite culturel et artistique est décerné à une personne ou à un comité ayant un lien avec la commune et

- ayant obtenu une reconnaissance artistique ou culturelle,

- ayant créé une œuvre marquante dans le domaine artistique ou culturel,

- ayant obtenu un premier rang ou une mention d'excellence lors d'un concours national ou international organisé par les fédérations ou associations reconnues officielles.

23. Prime à la vie chère

Pour les retardataires, le formulaire à remplir pour bénéficiaire de la prime à la vie chère doit être déposé au plus tard pour le 31 décembre et doit être accompagné du justificatif des allocations familiales.

Art. 1 Une prime annuelle aux familles est allouée par la Commune d'Etalle aux conditions arrêtées ci-après.

Art. 2 Le montant de la prime est de 60 € par enfant qui, au 1er janvier de l'exercice considéré, est régulièrement inscrit aux registres de la population de la Commune d'Etalle et qui bénéficie d'allocations familiales à charge d'un Etat ou d'une institution de l'Union Européenne.

Art. 3. Le montant de la prime est doublé en faveur des enfants bénéficiant d'allocations familiales majorées pour handicap ou maladie.

Art. 4 La prime est liquidée en faveur du parent qui, au 1er janvier de l'exercice considéré, est régulièrement inscrit au registre de la population de la Commune d'Etalle. Si les deux parents sont inscrits à ce registre à cette date, la prime est liquidée en faveur du parent allocataire.

Art. 5 La prime sera versée sur un compte financier ouvert au nom du parent pouvant prétendre au paiement en vertu de l'article 4, sur demande introduite par ce dernier auprès de l'administration communale au plus tard le 30 juin de l'année en cours.

Art. 6 La demande contient les noms, prénoms, sexe, profession et domicile du parent demandeur et du ou des enfants considérés. Elle est datée, signée et accompagnée d'une attestation de la caisse d'allocation familiale ou de l'organisme payant établissant le droit de l'allocataire pour le ou les enfants considérés au 1er janvier de l'exercice en cours. Le cas échéant, un justificatif établissant le droit à l'allocation majorée est joint à la demande.

Art. 7. La prime n'est versée qu'une seule fois par an et par enfant.

Art. 8. Le collège communal est chargé de l'exécution du présent règlement et du règlement des contestations éventuelles.

24. Du nettoyage et de la voirie

Le règlement de la police de Gaume précise les responsabilités en matière de nettoyage des trottoirs, des accotements et des rigoles.

Article 76.

1. Tout riverain est tenu de nettoyer ou de faire nettoyer l'entièreté de la portion de trottoir, d'accotement et de rigole se trouvant en regard de son immeuble bâti ou non, d'enlever ou de faire enlever les végétaux qui y croissent, afin d'assurer la propreté, la salubrité et la sûreté de la voie publique, sous réserve d'autres dispositions réglementaires.

2. Les riverains doivent de même veiller à l'évacuation des matières provenant de l'opération visée au 1°; ces matières pourront être déposées dans les conteneurs ou sacs mis à l'enlèvement sans préjudice des dispositions applicables sur le territoire communal ayant trait à la collecte des déchets ménagers et des déchets assimilés.

3. Dans les voies piétonnes, les riverains sont tenus de nettoyer la portion de l'espace public faisant front au bien qu'ils occupent ; cette obligation de nettoyage est limitée à la moitié de la largeur de la voie piétonne si cette largeur est inférieure à six mètres et à trois mètres si cette largeur est supérieure à six mètres. Ce nettoyage ne peut avoir lieu entre 10 heures et 18 heures. Les personnes tenues d'exécuter les obligations prévues par le présent article sont responsables du dommage qui pourrait résulter de leur négligence (articles 1382 et suivants du Code Civil).

Article 77

L'obligation de nettoyage mentionnée à l'article 76 incombe, pour chaque immeuble, au principal occupant.

Si l'immeuble est occupé à la fois par le propriétaire ou l'usufruitier et par un ou plusieurs locataires, le propriétaire ou l'usufruitier est considéré comme étant le principal occupant. Dans le cas d'immeubles à appartements multiples comportant plusieurs propriétaires, l'obligation est à charge du syndic, à moins que le règlement de copropriété n'en dispose autrement.

Si le rez-de-chaussée d'un immeuble est à usage de bureau ou de commerce, l'obligation de nettoyage revient à l'occupant – locataire, gérant ou propriétaire de ce niveau.

25. Fermeture de l'administration communale

L'administration communale sera fermée:

- le lundi 02 novembre et le mercredi 11 novembre
- du 24 décembre 2015 à 12h00 au 26 décembre inclus
- du 31 décembre 2015 à 12h00 au 02 janvier 2016 inclus.

26. Chasse: dates des battues

Veuillez retrouver les dates de battues correspondant aux autorisations de fermeture des forêts reprises dans ce tableau.

Territoire	Octobre	Novembre	Décembre
Vance	10 - 24 - 31	14 - 21 - 27	6 - 13 - 20 - 27
Rastat	17	14	/
Chantemelle/Fays	9 - 30	20	4
Banel II	Non communiquée	Non communiquée	Non communiquée
Chasse du Moulin	7	29	22
Fratin	3 - 25	11 - 21	19
Etalle	4	1	/
Sainte-Marie	4 - 25	24 - 25	11 - 27
Sivry	11	30	/
Banel - L'ilet	4	1	6
Vance II	Non communiquée	Non communiquée	Non communiquée
La ferme	17 - 23 - 31	14 - 21 - 28	19
Chasse du Notaire Gerard	11 - 31	15 - 29	5 - 6 - 12 - 13 - 19 - 20 - 25 - 26 - 27 - 28 - 29 - 30 - 31

27. Collecte des déchets ménagers

La collecte du mercredi 11 novembre sera reportée au jeudi 12 novembre.

28. Allocations de chauffage

Veuillez introduire votre demande au CPAS dans les 60 jours de la livraison pour bénéficier des allocations de chauffage.

Types de combustibles:

- Gasoil de chauffage
- Pétrole lampant (C)
- Gaz propane en vrac (pas en bombonne)

	1/ Statut BIM	2/ Faibles revenus	3/ Personnes endettées
CATEGORIES	<p>Revenus BRUTS imposables du ménage ne dépassant pas 17083.39 €</p> <p>+ 3162.60 € par personne à charge.</p>	<p>Montant des revenus BRUTS imposables du ménage inférieur ou égal à 17083.39 €</p> <p>+ revenu cadastral (X3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage</p> <p>+ 3162.60 € par personne à charge.</p>	<p>Personnes bénéficiant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une médiation de dettes, - d'un règlement collectif de dettes, <p>et qui sont incapables de payer leur facture de chauffage</p>
CONDITIONS	<p>PAS de seuil d'intervention</p> <p>Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents/litre.</p> <p>Livraison durant l'année civile : Du 1 janvier au 31 décembre</p> <p>Allocation maximum par ménage : 1500 litres.</p> <p>NB: Achat à la pompe allocation forfaitaire de 210 €</p>		
DOCUMENTS	<p>Carte d'identité</p> <p>Copie de la facture ou du bon de livraison.</p>	<p>Carte d'identité</p> <p>Preuve de revenus</p> <p>Copie de la facture ou du bon de livraison</p>	<p>Carte d'identité</p> <p>Décision ou attestation de médiation de dettes.</p> <p>Copie de la facture ou du bon de livraison</p>

Contacts de votre CPAS

Centre Public d'Action Sociale – ETALLE
 Place des Chasseurs Ardennais, 8
 TEL. : 063/45.55.53

29. Agenda

Retrouvez l'intégralité des informations de l'agenda sur notre site Internet: www.etalle.be/agenda

EVENEMENTS RECURRENTS

Représentation du Folich

17 - 23 - 24 octobre
06 - 07 - 13 - 14 -20 -21 novembre

Cercle Saint-Michel
Personne de contact Jean-Pol LAURENT
61, rue d'Arlon 6742 Chantemelle
Fixe 063/45 70 93
GSM 0478 39 56 38

La Compagnie de Nochet

31 octobre
06 - 07 -14 novembre

20h00 au Cercle St Nicolas à Sainte-Marie / Semois.
« Toqué avant d'entrer » de François SCHARRE.
Mise en scène : Marc-Olivier Kaiser et Paulin Nicolas.
Réservations au 0473 17 13 52

Histoires contées

14 - 28 octobre
25 novembre
09 décembre

de 16h00 à 17h00
Bibliothèque d'Etalle
4, rue du moulin - 6740 Etalle
063.60.13.88
bibliotheque.locale.etalle@province.luxembourg.be

Point Culture

tous les vendredis
Place de l'église
de 19h00 à 20h00
027/371.967
pcm2@pointculture.be

Tensions sereines

Du 4 octobre au 1er novembre
Travaux récents de Kevin B, Doris Becker, Paule Lemmer
Espace René Greisch, site de Montauban-Buzenol
Du vendredi au dimanche de 14h30 à 18h00
063 22 99 85 - www.caclb.be
Org. CACLB

Aive- collecte des jouets

Samedi 17 octobre
Parcs à conteneurs
17 octobre
Org. AIVE

Place aux enfants

17 octobre
renseignements: 063.45.51.74
Org. Administration Communale

Atelier d'art floral

animé par David Blondelet
sur le thème «Un air de Toussaint»
Lundi 19 octobre
20h00 à la cafétéria du complexe sportif à Etalle
Inscription obligatoire : 063/45.61.34 ou 063/67.67.05
Org. Cercle Horticole

Spectacle enfants

Samedi 24 octobre
Salle du foot de Ste Marie-sur-Semois
15h00 - 4 euros
Contact : Groupe animation village: 0494/837767
Org. GAV Sainte-Marie sur Semois

Une tête à faire peur

28 octobre
de 16h00 à 17h00
Histoires contées et grimage
Contact: 063.60.13.88
Org. Bibliothèque d'Etalle

Etalloween

30 octobre
Corona - Course et Marche
Départ de l'école La Providence
19h00 - course pour les moins de 12 ans
19h15 - course 5 km
20h00 - course 10 km
Org. Jumelage de Clérieux & ASBL Evade

Rock'n walk

1er novembre
Villers-sur-Semois
<https://www.facebook.com/cdj.villersmortinsart>
Org. CDJ Villers-Mortinsart

Art en Gaume

01 au 08 novembre
de 14h00 à 18h00
entrée libre
Complexe sportif d'Etalle
Infos: artengaume@yahoo.fr
Org. Syndicat d'Initiative d'Etalle

Démonstration de vannerie par Mireille Biron

Lundi 9 novembre 2015 dès 20h
à la cafétéria du Complexe Sportif et Culturel d'Etalle.
Org. Cercle horticole

Collecte des déchets

mercredi 11 novembre reportée au 12 novembre
Org. AIVE

Concours de Whist

14 novembre
Petite salle du complexe sportif d'Etalle
Nombreux lots à gagner
Org. Jumelage Etalle-Clérieux

Antiquités et belles brocantes

Le samedi 21 et dimanche 22 novembre
de 9h00 à 19h00 au complexe sportif et culturel d'Etalle.
35 exposants sur fond musical dans une salle accueillante.
Bar et petite restauration.
Infos : +3263/455.868 adamfernand@hotmail.com
Org. Sainte-Marie 87

Atelier d'art floral

animé par David Blondelet sur le thème : Noël approche
Lundi 23 novembre
20 H. à la cafétéria du complexe sportif à Etalle
Inscription obligatoire : 063/45.61.34 ou 063/67.67.05
Org. Cercle Horticole

Soirée de la Saint-Nicolas

04 décembre
au CDJ de Villers sur Semois
<https://www.facebook.com/cdj.villersmortinsart?fref=ts>
Org. CDJ Villers Mortinsart

Soirée de la Saint-Nicolas

05 décembre
Org. Patro Stabushaia

Visite de Saint-Nicolas

05 décembre
Cercle Saint-Michel
Personne de contact Jean-Pol LAURENT
Fixe 063/45 70 93
GSM 0478 39 56 38
Org. GAC

Démonstration florale

pour les fêtes de fin d'année par David Blondelet.
Lundi 7 décembre 2015 dès 20h
Org. Cercle Horticole

Concert de Noël

au profit d'une association d'entraide de notre région
12 décembre
20h00 Eglise d'Etalle
entrée 10€ (ou 7€ en prévente).
Infos complémentaires sur www.lastabuloise.be
Org. Harmonie La Stabuloise

Atelier d'art floral

animé par David Blondelet sur le thème «Magie de Noël»
Lundi 14 décembre
20 H. à la cafétéria du complexe sportif à Etalle
Inscription obligatoire : 063/45.61.34 ou 063/67.67.05
Org. Cercle Horticole

Marché de Noël

20 décembre
Complexe sportif et culturel d'Etalle
de 10h00 à 19h00
Bar et petite restauration
Infos: 063.45.7.87
Org. Syndicat d'Initiative d'Etalle

L'agenda complet est disponible sur le site d'Etalle:

www.etalle.be

Si vous êtes une association de la commune et que vous souhaitez intégrer un évènement,
veuillez contacter l'administration communale
063.45.51.74 - document.etalle@hotmail.com



WORLDSKILLS

Le Stabulois Antoine Pernuit a représenté la Belgique au WorldSkills à Sao Paulo dans la catégorie "charpente"

ÉTÉ SOLIDAIRE

6 étudiants ont effectué un travail de mémoire avec l'opération Été Solidaire

La vie à Etalle

73 enfants ont rejoint les camps de Clérieux sous le soleil de juillet.

CLERIEUX



du 1 novembre
au 8 novembre
2015

Exposition
d'art
contemporain



Arvent
en
Gaume

Marie-Laure ALFF - Marie-Françoise ANSELME - Geneviève BAL
Maguy BALFROID - Viviane BECHOUX - Ben RESCWOOD - P. BOUVY
Brigitte D'AVENIA - Christian DE HAECK - DEJICE - El*Ea
Jean-Pierre EVRARD - Julien FELLER - Anne-Marie FRANCOIS
Etienne GEORGIN - Franck GUIDOLIN - Françoise HARDY - HILD
Véronique HISLAIRE - HONS - Michel HOUEL - INGE BORG - Anne JOLLY
KRIEBS - Jean-Paul LAMOTTE - Geneviève LEGROS - Anne Marie LEPAGE
Michalski LESZEK - LO - Isabelle MAGNETTE - Brigitte MARENNE
Corinne MARINO - Catherine MERCIER - Marylène NICOLAY
OTTO - Biela PANUFNIK - Paul POPOVIC - ROSANA - Jeanine ROSSION
SEB - Nadine SIZAIRE - Sophie de Bouillon (aka Sophie PIROT)
Betty STIERNON (et ses élèves) - Lucien THUNUS - FLORIE

Complexe Sportif et Culturel d'Etalle - Tous les jours de 14h00 à 18h00
Rue des Ecoles, 82a - 6740 Etalle - Org.: Syndicat d'Initiative du Grand Etalle
Rens.: artengaume@yahoo.fr - 0497.89.60.55 - www.facebook.com/artengaume

Tombola au profit
du **TELEVIE**
Tirage 08/11/2015 à 15h.

